SECTEUR 8 : Gué des Planches

- Le sife du gué des Planches est exigu es présente de multiples contraintes, d'ordre tant techniques (réseau routier, voie terrée, ligne IRT, signion d'épuration...), qui environnementales (raideurs et risques d'instabilité des versants, passage du Tier, proximité des sites touristiques du loc d'Aiguebelette...).
- Le projet franchit le vallon du Gué des Planches par un viaduc qu'il s'inscrit entre les tunnels d'Ayressieux Dullin et d'Attignat : Oncin.

- PORÉMINAIS D'INSERION

 Elles sont essent ellement lières à la phase de construction des auvrages et concernent :

 le devenir des transférioux excédentailles (350°000 m3) lisus du creusement des trunnels,

 "consistion et les incidences de la phase de chantier."

DISPOSITIONS ENVISAGEES

(1) HATÉRIAUX EXCÉDENTAIRES

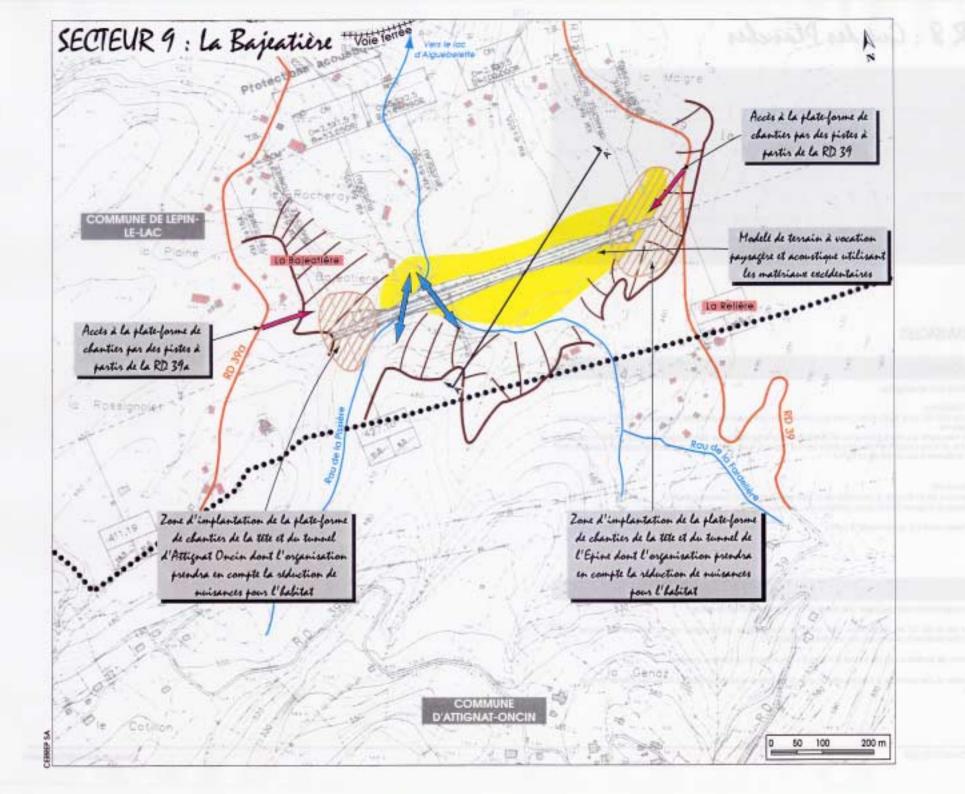
Deux grandes hypothèses sont envisagées

- évacuation à distance
 - par la route (RD 921 puis A 43) avec prise en compte des périodes touristiques puisque la RD 921 longe le lac d'Aiguebelette.
 - par le rail. Nécessité de stock provisoire et réalisation d'une plate-forme de chargement (300 à 400 m de long sans courbe et sans rampe) et d'évacuation de nuit (ligne à voie unique), nécessitant la prise en compte des habitations situées à proximité de la liane
- stockage à proximité :
 - dans le secteur de la Bridoire à proximité de la tête est du tunnel d'Avressieux Dullin,
 - sur le plateau d'Attianat-Oncin avec création de pistes pour éviter la traversée du village

Ces différentes hypothèses seront à approfondir à l'APD.

Les premières réflexions permettent de dégager des pistes pour l'organisation du chantier

- déviation provisoire de la RD 37 en relation ou non avec la plate-forme de chantier de la tête est du tunnel d'Avressieux - Dullin (terrassements éventuels de certaines installation),
- localisation de chantier de la tête ouest du tunnel d'Attignat Oncin dans l'ancienne carrière,
- implantation éventuelle d'une centrale à béton soit sur une plate-forme spécifique soit sur l'une des plates-formes des têtes de tunnels.



SECTEUR 9: La Bajeatière

- PROBLÉ-WITIQUES D'INSERTION
- Les problématiques d'insertion concernent l'intégration du projet par rapport au bâti, le devenir des matériaux excédentaires (400 à 450 000 m3) et la phase chantier.

DISPOSITIONS ENVISAGEES

(1) INSERTION VIS-À-VIS DU BÂTI ET DES MATÉRIAUX EXCÉDENTAIRES

Dans ce secteur, on constate que :

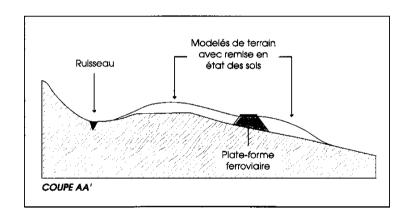
- l'évacuation à distance des matériaux excédentaires est délicate.
- le projet s'inscrit à proximité de quelques habitations.

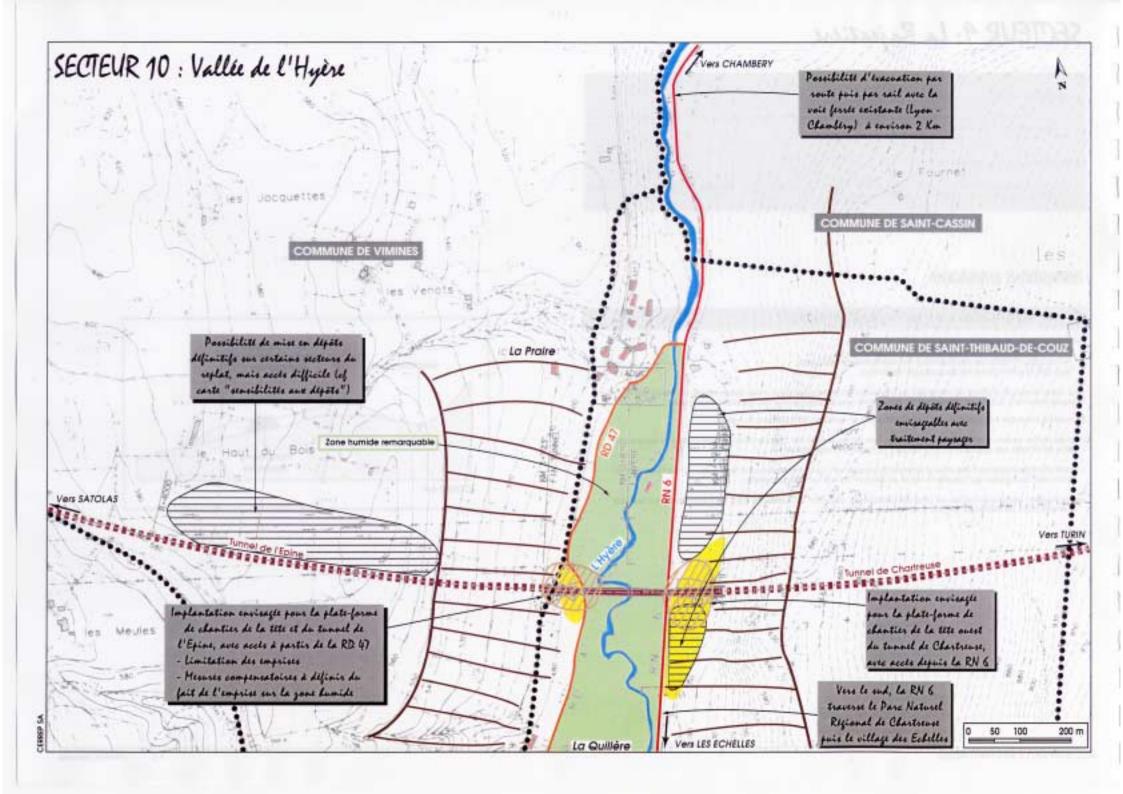
Il est donc envisagé d'utiliser au maximum les matériaux excédentaires pour créer des modelés de terrain de manière à masquer fortement la ligne en y intégrant les protections acoustiques vis-à-vis de l'habitat le plus proche.

Le modelé paysager s'appuiera sur les formes naturelles et restituera l'échancrure du vallon.

L'accès routier se fera à partir des RD 39 et 39a. Des plates-formes de chantier seront organisées à chacune des têtes de tunnels. Les dispositions suivantes sont actuellement envisagées :

- installations de traitement des eaux d'exhaure (probablement plus abondantes à la tête ouest du tunnel de l'Epine) avant rejet au ruisseau qui traverse le site et se déverse dans le lac d'Aiguebelette.
- organisation des plates-formes de chantier permettant de limiter les nuisances pour les habitations proches (par exemple stock de matériaux entre le chantier et le bâti proche),





SECTEUR 10 : La Vallée de l'Hyère

CONTEXTE DU PROJE

- a. Le sife de la vallée de l'hyète présente des contraintes techniques (RN 6, routes départementales, lignes THT...) et Brytrophémentales (Hyère et ses zones hymicles, habitats...):
- Le projet franchit la vallée par une estacade qui sinscrit entre les tunnels de l'Epine et de Chariteuse.

PROBLEMINAE DIVERSION

Compres entra es caractéristiques du site et du projet, les propiernatiques d'insertion concernent essentigliernent descenir des regaleriaux excedentaires (pouvant aler jusqio it million de mi de matériaux rosonnés) et la phase chantier.

DISPOSITIONS ENVISAGEES

(1) HATERIAUX EXCEDENTAIRES

Deux grandes hypothèses sont envisagées :

- · évacuation à distance
 - par la RN 6. Vers le sud, elle entre tout de suite dans le Parc Nature! Régional de Chartreuse ce qui constitue une contrainte forte. Vers le nord, elle arrive rapidement à l'agglomération chambérienne et une analyse plus précise sera nécessaire pour apprécier les possibilités de mise en dépôt avant la ville.
 - par la voie ferrée. La présence à Saint-Cassin d'une voie d'évitement constitue une opportunité. Dans cette hypothèse, il serait nécessaire de prévoir un stockage provisoire. Cette opération ne pouvant être envisagée que de nuit, il importe d'en évaluer les conséquences par rapport à l'habitat existant.

stockage sur place

L'hypothèse d'un stockage définitif sur place, dans le fond de la vallée, se heurterait aux contraintes du milieu naturel (zones humides de l'Hyère avec 6 habitats d'intérêt communautaire). Les sensibilités sont moindres à l'est de la RN 6, mais avec un espace plus exigu.

Une mise en dépôt sur le replat au pied de l'Epine nécessiterait l'aménagement de pistes d'accès dans le versant pour éviter la traversée des hameaux.

Enfin, des possibilités de stockage seraient à étudier, en relation avec l'insertion paysagère des remblais au niveau des têtes de tunnels.

(2) CHANGER

Les plates-formes de chantier des têtes de tunnel se situent dans le fond de vallée. Elles auront donc, en particulier en rive gauche de l'Hyère, des incidences non réductibles et définitives sur une partie des zones humides. L'organisation de ses plates-formes de chantier pourrait permettre de limiter les incidences acoustiques sur le bâti (par exemple stockage provisoire de matériaux entre les installations bruyantes et l'habitat).